

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MANTES-LA-JOLIE
01 PL JEAN MOULIN
78201 MANTES-LA-JOLIE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 06 644 330 322

Référence de l'avis : 21 78 0169571 36
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

16 CHE DES BRULINS
78840 MOISSON

Numéro FIP : 780 08 80 6506068789 4 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 78108

JORDAN LAURENE COLETTE MARIE
16 CHE DES BRULINS
78840 MOISSON

Somme qu'il vous reste à payer

446,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 :	111,00 €
25 octobre 2021 :	111,00 €
25 novembre 2021 :	111,00 €
27 décembre 2021 :	113,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1870 7000 120X XXXX XXX3 212

Identifiant de la banque : CCBPFRPPVER

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D06F4D330118PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2021.

Revenu fiscal de référence : 28 710
Nombre de parts : 1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

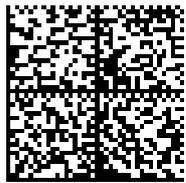
SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID VAL DE SEINE
1 PLACE JEAN MOULIN
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : JORDAN



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				1,50

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	31899			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3190			
Salaires, pensions, rentes nets.....	28709			28709
Revenu brut global.....				28709
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				28709
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ Décote.....				1494 - 103
Impôt avant réductions d'impôt.....				1391
REDUCTIONS D'IMPOT ^{15 18}	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	140	140	105	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 105
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1286
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				1286
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :				- 887
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 47
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....				446
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				
				446
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				28710
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				1

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2019.....	15810	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401